

# 2022, année du progressisme totalitaire ?



Alors que semble décevoir le progressisme qu'Emmanuel Macron a incarné pendant cinq années de manière presque caricaturale, et que de nombreuses voix critiques se font entendre, aussi bien chez les intellectuels que dans les médias et chez les politiques - avec même l'apparition d'une nouvelle personnalité, celle d'Eric Zemmour -, il n'est pas impossible que l'année 2022 soit pourtant celle du progressisme.

Avec Christophe Boutin

Le second tour de l'élection présidentielle, au lieu de voir s'affronter un représentant du progressisme et un autre du courant opposé - que l'on peut qualifier de populiste ou de conservateur -, pourrait en effet laisser face à face deux tenants du progressisme, un homme et une femme dont finalement les programmes ne différeraient que peu. Pour en prendre quelques points, on continuerait dans les deux cas, au sein de l'Union européenne, à plaider - un peu plus ou un peu moins médiatiquement, mais toujours dans les actes - pour une « souveraineté européenne » se substituant de fait à la souveraineté française, avec tout ce que cela peut impliquer par exemple en matière de choix stratégiques pour les programmes de notre industrie de défense ou de vente d'armes - la France restant bien sûr aussi dans l'OTAN. Au sein de cette Union européenne devenue l'alpha et l'oméga de sa politique, la France sera aussi toujours caractérisée par son remarquable suivisme derrière une Allemagne /

sûre d'elle et dominatrice qui a complètement pris la main, venant même la soutenir lorsque d'autres pays européens se dresseront contre son hégémonie. Sur le même plan de la souveraineté, le « gouvernement des juges », ceux, internationaux, de la Cour européenne des droits de l'homme ou de la Cour de justice de l'Union européenne, mais aussi nos juges internes, Conseil constitutionnel, Conseil d'État ou Cour de Cassation, continueront de limiter les choix du politique - ou plutôt, tant ils participent de cette idéologie progressiste, d'en accompagner les nécessaires avancées. Sur le plan économique, la politique dite « de rigueur » sera présentée comme indispensable pour arriver à résorber l'immense dette qui s'est creusée, mais avec un maintien au sein de la zone euro toujours défavorable à nos entreprises. Enfin, on trouvera sans doute dans les deux cas mention d'une lutte contre l'immigration, tentant, au mieux, de substituer partiellement à l'immigration incontrôlée - qui ne sera pas jugulée pour autant - une immigration choisie.

Pour qu'ainsi rien ne change, il faudra peut-être seulement, on l'aura compris, que tout change à l'Élysée, avec l'arrivée de cette première femme présidente de la république française que nos médias attendent en n'osant croire à leur bonheur. Ce que l'on peut appeler le « système » progressiste, avec ses partis « de droite », « du centre » voire « de gauche » - c'est-à-dire l'oligarchie qui se partage le pouvoir sous couvert de différences qui restent secondaires par rapport aux éléments communs - continuerait donc de contrôler l'ensemble de la vie politique française : collectivités locales, Sénat, Assemblée nationale, mais aussi le nombre incalculable d'institutions diverses et variées dont regorge la République et qui sont utilisées pour bloquer certaines initiatives ou en favoriser d'autres.

Le progressisme dont nous parlons ici n'est pas ce déconstructionnisme sociétal racialisant qui est de nos jours le noyau dur d'une certaine pensée « woke » de gauche, mais plutôt le fer de lance d'un système libéral qui se caractérise par le primat de l'économie sur le politique, par le culte de l'État de droit défini par les juges au détriment de la souveraineté populaire, et par un exercice du pouvoir volontiers oligarchique. Les élections, nécessaires pour maintenir l'illusion du « gouvernement du peuple », mais dont le taux d'abstention toujours croissant est sans conséquences sur la légitimité de leur résultat, sont ainsi de plus en plus souvent accompagnées d'épisodes dits de « démocratie participative » destinés à remplacer... la véritable participation démocratique, celle par exemple d'un référendum, tandis qu'une expertocratie nommée justifie, au nom de la technique qu'elle est supposée maîtriser, les choix politiques les plus évidemment contraires au simple bon sens.

Les partis politiques ne sont plus dans ce cadre que des machines à fournir des élus - dont beaucoup, sinon la plupart, des conseillers municipaux des communes engluées dans l'intercommunalité aux députés-godillots votant comme un seul homme les projets gouvernementaux, n'ont plus guère de pouvoir réel, mais servent, là encore, à maintenir la fiction d'une vie démocratique. Ces partis ne sont plus en tout cas des structures destinées à proposer des programmes, ayant simplement vocation, une fois parvenus au pouvoir, à appliquer le plus complètement et le plus rapidement possible la feuille de route écrite par d'autres

L'impossibilité de toute alliance entre les blocs conservateur et gauchiste - voire islamogauchiste - situés à sa droite et à sa gauche semble assurer une longévité certaine à ce bloc progressiste dont on verra donc en 2022 s'il devra procéder ou non à une alternance entre son axe de droite, plus sécuritaire, et son axe de gauche, plus sociétal - encore que les deux aient manifestement tendance à se rapprocher un peu plus à chaque « alternance », l'écart « idéologique » si tant est que ce mot ait ici un sens, ayant notablement diminué au fil des alternances depuis celle qui vit Mitterrand succéder à Giscard : Mitterrand et Chirac, puis Sarkozy et Hollande, et demain peut-être Emmanuel Macron et Valérie Pécresse sont toujours plus proches.

Mais, et peut-être à cause de cette proximité idéologique, le score de ce que l'on appelait autrefois les « partis de gouvernement » et qui est maintenant le bloc progressiste a très notablement évolué depuis 2002. Nous ne remonterons pas avant pour ne traiter que des élections à un quinquennat, et parce qu'à partir de 2002 les points communs entre droite et gauche progressistes dépassent de manière évidente les divisions, mais, de manière rapide, en prenant les résultats du premier tour de l'élection présidentielle, le socle électoral de ce camp passe de 70 points en 2002 (équitablement partagés alors entre droite et gauche, autour de 35 points chacun), à 80 en 2007 (50 à droite, 30 à gauche), 67 en 2012 (36 à droite, 31 à gauche) et 47 en 2017 (la répartition entre droite et gauche étant alors rendue plus difficile à définir avec les 24 points obtenus par un Emmanuel Macron revisitant le centre). Les derniers sondages placent eux le camp progressiste à 53 points - 17 pour Valérie Pécresse, 26 pour Emmanuel Macron et 10 points pour les candidats des anciens « partis de gouvernement ». On est toujours bien loin des chiffres d'avant 2017, preuve s'il en est de la demande d'une véritable « autre politique ».

Laquelle ? Examinons maintenant l'évolution des oppositions de droite et de gauche situées en dehors de ce spectre progressiste. En 2002 elles répartissent leurs 30 points entre une extrême droite à 20 et une extrême-gauche à 10 ; en 2007, ce ne sont plus que 20 points, 13 à droite et 7 à gauche ; mais en 2012 on en trouve 33, 20 à droite et 13 à gauche ; en 2017 50, 27 à droite et 23 à gauche. Et les sondages leur estiment pour 2022 à 47 points, 33 à droite et 14 à gauche. On notera principalement ici la progression constante de l'opposition de droite, qui gagne 7 points par quinquennat depuis 2007 et représente aujourd'hui en intentions de votes sensiblement le double de la droite progressiste incarnée par Valérie Pécresse.

En clair, le camp progressiste fait effectivement face à une droïdisation réelle de la société française, se traduisant par la montée en puissance d'un camp conservateur qui engrange des soutiens qui lui sont visiblement fidèles ensuite - un camp qui, curieusement, est la seule véritable réserve de voix éventuelle de la droite progressiste, mais il est vrai que si l'on choisit au premier tour, on élimine au second. Ajoutons à cela que le socle électoral sur lequel repose ce progressisme est calculé, pour les sondages portant sur 2022, sur les Français assurés d'aller voter à la présidentielle, soit aujourd'hui 60% des électeurs potentiels. Même si plus d'électeurs viendront certainement aux urnes, il n'est pas impossible que la baisse constatée entre 2007 et 2017 (6 points de participation de moins) ne continue - on pourrait arriver au niveau de 2002, avec 71,6 points de participation -, ce qui démontre, s'agissant de l'élection reine de la vie politique française, une lassitude, un décrochage démocratique de la part

d'hommes et de femmes qui pourraient, on ne sait, soit décider de revenir aux urnes pour renverser la table... soit choisir demain d'autres moyens d'expression.

Dans tous les cas donc, c'est une France divisée qui sortira des urnes, à une grande partie de laquelle le camp progressiste devra imposer ses choix. Or il n'est pas impossible que l'année 2022 soit une année de troubles. L'impact de la crise sanitaire sur une mondialisation dont les progressistes nous vantaient pourtant la quasi perfection aboutit en effet aujourd'hui à des pénuries de matières premières (bois, papier...) ou de produits manufacturés (composants électroniques, engrais...) qui ne seront pas sans conséquences demain, dont celle de la menace d'une inflation. Or qui dit reprise de l'inflation dit aussi nécessité d'augmenter les aides qui assurent dans de nombreux points de notre territoire la « paix sociale » en répondant au chantage à la violence. Où trouver alors de l'argent autrement qu'en creusant un peu plus la dette ? Le choix progressiste est clair, et la politique menée par Emmanuel Macron l'a parfaitement démontré : il serait visiblement incongru de toucher à la fortune mobilière des détenteurs de capitaux, et il ne restera alors qu'à rançonner un peu plus le capital immobilier et, éventuellement, à augmenter les taxes à la consommation - « éventuellement », parce que l'inflation leur fera faire un bond de manière mécanique. Une fois encore, c'est donc toute cette frange de la population française qui travaille, paye des impôts, mais ne bénéficie d'aucunes aides - ou d'aides dérisoires par rapport à celles dont bénéficient d'autres catégories - qui servira de vache à lait aux politiques gouvernementales.

Si naissent alors des troubles, il est certain que 2022 verra l'application par le progressisme au pouvoir de toutes les méthodes qui ont été testées avec succès sous le quinquennat d'Emmanuel Macron en matière de contrôle de la population : face aux éventuelles manifestations on retrouverait la violence physique déployée à l'encontre des Gilets jaunes, mais renforcée en sus par les moyens de contrôle social mis en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire, toutes les mesures attentatoires aux libertés n'ayant pas vocation à être levées de si tôt et, si c'était le cas, pouvant être réactivées à la moindre « vague » virologique.

Mieux encore, la demande sécuritaire actuelle, qui est au cœur des revendications des Français, permettrait de renforcer alors le contrôle des récalcitrants. D'ores et déjà en effet, on annonce des mesures dont une lecture rapide peut faire croire qu'elles ont vocation à rétablir la sécurité dans les rues, au pied des immeubles, partout en fait où se déchaîne une violence quotidienne qui fait un nombre de morts dont il faudra bien un jour faire le total. Ces mesures, applaudies par des populations qui ne veulent plus vivre dans la peur, définies en termes généraux, seront appliquées par les services de sécurité et les juges exactement comme le sont les autres mesures de ce type de nos jours, c'est-à-dire au travers d'un « deux poids, deux mesures » très conciliant pour ceux qui vivent en marge de la République mais inexorable envers les autres. Les mesures de « lutte contre la radicalisation », pour prendre ce seul exemple, plébiscitées par ceux qui pensent les voir s'appliquer aux tenants de ce radicalisme qui a semé et sème encore régulièrement la mort dans nos rues, permettront aussi, et peut-être surtout, de lutter contre tout ceux qui remettraient en doute politique gouvernementale ou doxa progressiste, des « identitaires » évoquant le « grand remplacement » aux « antivax » osant s'inquiéter de la protection des libertés, devenus autant de « complotistes radicalisés ». Une telle politique bénéficiera alors du conditionnement d'une population tétanisée par la

peur et hébétée par deux ans de décisions aussi aberrantes (interdiction de se promener seul sur une plage...) que contradictoires (masques inutiles puis obligatoires, mesures « initiatives » aboutissant à une obligation de fait...), autant d'éléments qui font partie des techniques bien connues en matière de dressage social.

En conclusion, si 2022 est effectivement, comme nous en faisons l'hypothèse – mais les résultats électoraux peuvent nous donner tort - « l'année du progressisme », il faudra veiller à ce quelle ne soit pas aussi celle où ce dernier s'éloigne un peu plus encore de la démocratie pour se rapprocher toujours plus d'un totalitarisme inscrit dans ses gènes, comme le prouve son histoire. Plus encore que 2021 - ce qui n'est pas peu dire - 2022 pourrait bien être l'année de tous les dangers pour nos libertés.